

**De :** [Lavoie, Isabelle](#)  
**A :**  
**Objet :** Demande d'accès 200722215  
**Date :** 4 mai 2020 18:42:00  
**Pièces jointes :** [Avis de recours\\_2020.pdf](#)  
[Permis.pdf](#)

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 10 avril dernier, concernant le parc Pré-Vert à Varennes (lot 6 006 798).

Le document visé par votre demande est accessible. Il s'agit de :

- Permis, 11 mai 2001

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée par courriel.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Lavoie  
Conseillère régionale à l'accès aux documents  
MELCC  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil  
[Isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca)

Longueuil, le 11 mai 2001

**PERMIS**  
**(Q-2, R.17)**

Municipalité de Varennes  
175, rue Ste-Anne  
C.P. 5000  
Varennes QC J3X 1T5

N/Réf. : G-7422-16-01-0009500  
160012849

Objet : Piscine municipale du parc Prévert

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de permis datée du 12 mars 2001, reçue le 13 mars 2001 et dûment complétée le 8 mai 2001, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Les travaux autorisés par les présentes portent sur la réhabilitation d'une piscine publique extérieure située dans le parc Prévert 1, sur le territoire de la municipalité.

Les modifications permises sont les suivantes :

- Installation de deux (2) filtres à sable horizontaux ultrarapides sous pression avec deux (2) vannes sélectrices à six (6) positions;
- Installation de deux (2) nouvelles pompes de recirculation de type centrifuge auto-amorçante, ainsi que deux (2) tamis;
- Installation d'un nouveau système de chloration et contrôle de pH de l'eau de la piscine;
- Installation de la tuyauterie en PVC cédule 40 pour relier les ouvrages projetés aux conduites existantes;
- Remplacer les six (6) écumoires existantes par huit (8) écumoires de capacité plus grande;
- Installation d'un système de ventilation et d'une prise d'air pour la ventilation de la salle de traitement de l'eau;

**PERMIS**  
**(Q-2, R.17)**

---

- 2 -

N/Réf. : 7422-16-01-0009500  
160012849

Le 11 mai 2000

Les documents suivants font partie intégrante du présent permis :

- Demande de permis de M. Michel Bélanger, ing., Roche ltée, groupe-conseil, 12 mars 2001, concernant le projet « Restauration du système de filtration de la piscine municipale extérieure de Varennes – demande de permis », incluant les plans et devis ;
- Envoi de M. Michel Bélanger, ing., Roche ltée, groupe-conseil, 20 mars 2001, concernant des renseignements supplémentaires au projet.
- Envoi de M. Martin Gemme, Régisseur aux équipements. Ville de Varennes, 8 mai 2001, concernant des renseignements supplémentaires au projet.
- Envoi de M. Martin Gemme, Régisseur aux équipements. Ville de Varennes, 10 mai 2001, concernant des renseignements supplémentaires au projet.
- Envoi de M. Martin Gemme, Régisseur aux équipements. Ville de Varennes, 11 mai 2001, concernant des renseignements supplémentaires au projet.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, ce permis ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le Ministre,



Jean Rivet

Directeur régional de la Montérégie

JR/GF/gf